



**CDOS**

**MORBIHAN**

# ***LES FORMATIONS***

## ***DU C.D.O.S. DU MORBIHAN***

*Enregistré sous le N° 53 56 08409 56  
cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan  
9 allée François Joseph Broussais – 56000 VANNES  
02.97.63.48.15 – c.d.o.s.56@wanadoo.fr

## **SOMMAIRE**

<b>Certificat de Formation à la Gestion Associative</b>	<b>p 3 à 8</b>
<b>Certificat de Formation à la Gestion Associative – bulletins inscription</b>	<b>p 9 à 11</b>
<b>Les rencontres « petit déjeuner »</b>	
- <b>la comptabilité de l'association</b>	<b>p 12</b>
- <b>les assurances et la responsabilité du dirigeants</b>	<b>p 13</b>
<b>Les soirées d'information « Vie associative – la loi 1901 »</b>	<b>p 14</b>

# Certificat de Formation à la Gestion Associative

## C.F.G.A.

Le Certificat de Formation à la Gestion Associative est une formation agréée par le Ministère de la Santé et des Sports qui comporte une formation théorique de 44 h et une mise en situation pratique au sein d'un club.

Ce certificat a pour but d'encourager l'engagement bénévole. Il permet de développer des compétences pour assumer des responsabilités au sein d'une association. Il peut s'inscrire dans une démarche de validation d'acquis de l'expérience. (VAE)

*Il peut être inclus dans le plan de formation proposé aux jeunes en Emplois d'Avenir*

A la fin du cycle le stagiaire qui aura suivi l'intégralité de la formation se verra remettre un livret de formation et un certificat d'aptitude à la gestion associative.

### Qui peut s'inscrire ?

Le certificat s'adresse :

- ↪ A toute personne membre d'une association, âgée au minimum de 16 ans révolus au premier jour de formation.
- ↪ Aux bénévoles d'une association (dirigeant ou non).
- ↪ Aux salariés d'une association (prise en charge par la formation professionnelle)

### La formation théorique

#### I - Organisation et gestion administrative et financière de l'association :

- 1—Identifier les principes fondamentaux de la loi 1901
- 2—Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'association (statut, règlement intérieur, rôle et responsabilité du dirigeant...)
- 3—Connaître les interactions entre l'association et son environnement (le poids économique, l'Etat et les collectivités, le mouvement sportif)
- 4—La comptabilité et la gestion financière de l'association (règles et obligations comptables et fiscales, exercices et mises en situation)

#### II – Le projet et le développement de l'association

- 1—Savoir définir un projet pour le réaliser en activités et en évènement
- 2—Savoir mobiliser les compétences : animer et conduire une réunion.
- 3—Connaître les obligations liées à la fonction employeur (contrats de travail, temps de travail, rémunérations et obligations déclaratives)
- 4—Développer ses ressources financières : le mécénat et le sponsoring

## La formation pratique

Nécessaire à la validation de la formation, la formation pratique sera de 20 jours minimum à effectuer sous le tutorat d'un dirigeant de l'association ou autre bénévole ayant une expérience du fonctionnement associatif.

### ➤ Dates et lieu

La formation théorique se déroulera à la Maison du Sport à VANNES

Planning prévisionnel (modifiable selon les impératifs du groupe de stagiaires)

- \* Jeudi 29 septembre 2016 de 9 h 00 à 17 h 00
- \* Jeudi 13 octobre 2016 de 9 h 00 à 17 h 00
- \* Jeudi 03 novembre 2016 de 9h 00 à 17 h 00
- \* Jeudi 17 novembre 2016 de 9 h 00 à 17 h 00
- \* Jeudi 1er décembre 2016 de 9 h 00 à 17 h 00
- \* Jeudi 15 décembre 2016 de 9 h 00 à 17 h 00

### ➤ Renseignements et inscriptions

Téléchargement du dossier sur <http://morbihan.franceolympique.com>

## 6 JOURNEES DE FORMATION – 5 THEMES

**Vous pouvez suivre le cursus en totalité ou en modules.**

**Pour valider le C.F.G.A. les 6 journées doivent avoir été suivies sur 2 années consécutives au plus**



Trois possibilités vous sont offertes :

1 - Vous suivez la formation de 6 journées sur une session d'octobre à décembre.

2 - Vous décidez de suivre 3 modules cette année et 3 modules l'année prochaine. Lorsque vous avez assisté aux 6 journées (5 modules, le module de comptabilité comporte 2 journées) nous vous délivrons le certificat de formation à la gestion associative. **Préalable : le module I doit absolument avoir été suivi la 1<sup>ère</sup> année.**

3 - Vous suivez le ou les modules qui vous sont nécessaires pour compléter votre formation et vous aider dans la gestion quotidienne de l'association. Formation à la carte, à la journée.

## PLANNING 2016

<b>MODULE I – L’association loi 1901</b>	<b>Jeudi 29 septembre 2016</b>	<b>CDOS 56 – Maison du Sport 9 allée François Joseph Broussais VANNES</b>
<b>MODULE II – Comptabilité et fiscalité de l’association</b>	<b>Jeudi 13 octobre et 3 novembre 2016</b>	
<b>MODULE III – Le projet associatif : le construire, le mettre en œuvre et l’évaluer</b>	<b>Jeudi 17 novembre 2016</b>	
<b>MODULE IV – L’emploi dans l’association sportive</b>	<b>Jeudi 1er décembre 2016</b>	
<b>MODULE V – Le mécénat de l’association sportive</b>	<b>Jeudi 15 décembre 2016</b>	

### FRAIS PEDAGOGIQUES

- C.F.G.A. complet suivi sur une session : 400 €
- C.F.G.A. en module suivi sur deux sessions : 90 € par module.
- Module individuel sur une journée : 90 €
- Module individuel sur deux journées (comptabilité – fiscalité) : 160 €

## **MODULE I – La loi 1901**

1. Identifier les principes fondamentaux de la loi 1901 : Principe de liberté publique et liberté individuelle, Les statuts, Les démarches administratives.
2. Connaître les interactions entre l'association et son environnement : La structuration du mouvement associatif, données statistiques. L'état et les collectivités territoriales. Le mouvement sportif
3. La responsabilité du dirigeant associatifs et les assurances

## **MODULE II – L'organisation et la gestion de l'association**

1. Les obligations, les règles comptables, le plan comptable
2. La fiscalité de l'association
3. Etablir un compte de résultat et un bilan
4. Etablir des dossiers de demande de subvention

## **MODULE III – Le projet de l'association : outil de mobilisation des compétences**

- 1 - Savoir définir un projet pour le réaliser en activités et en évènement  
Connaître les principes de construction d'un projet et les appliquer : états des lieux, analyse – diagnostic, objectifs et plan d'action
- 2 - Le projet outil de mobilisation des compétences et des savoir-faire : Optimiser les ressources humaines, animer une réunion.

## **MODULE IV – L'emploi dans les associations sportives**

1. Connaître le cadre légal et conventionnel de la relation salariale : contrat de travail, temps de travail, rémunération.
2. Savoir lire et comprendre un bulletin de paie
3. Les aides à l'emploi
4. La formation professionnelle

## **MODULE V – Diversifier ses sources de financement : le mécénat de l’association**

1. Connaître le cadre légal du mécénat
2. Etre de capable d’adapter son discours au mécène / au sponsor
3. Etablir dossier de mécénat

BULLETIN D'INSCRIPTION – SESSION COMPLETE 2016

Nom : .....

Prénom : ..... date de naissance : .....

Adresse postale : .....

.....

Adresse électronique : .....

Téléphone fixe : ..... portable : .....

Association : .....

Discipline : .....

Statut : bénévole  salarié

Fonction : .....

Nom du tuteur au sein de l'association : .....

Je soussigné(e) .....souhaite suivre la formation proposée, ai pris connaissance du programme et des conditions de suivi du stage. Je confirme ma présence à compter de la première séance le 29 septembre 2016 à 9 h 00 – Maison du Sport à VANNES.

Fait à ....., le .....201..

Le candidat

Le président de l'association (si différent du candidat)

**CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE**

**REPARTITION SUR 2 ANNEES**

**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR 2016**

Nom : .....

Prénom : ..... date de naissance : .....

Adresse postale : .....

.....

Adresse électronique : .....

Téléphone fixe : ..... portable : .....

Association : .....

Discipline : .....

Statut : bénévole  salarié

Fonction : .....

En 2016 je souhaite suivre les modules

Module 1 : l'association loi 1901 (préalable, obligatoire la 1<sup>ère</sup> année)

Module 2 : La comptabilité de l'association

Module 3 : Le projet associatif

Module 4 : L'emploi dans les associations sportives

Module 5 : Diversifier ses sources de financement : le mécénat de l'association

Je soussigné(e) .....souhaite suivre la formation proposée, ai pris connaissance du programme et des conditions de suivi du stage. Je confirme ma présence à compter de la première séance le 29 septembre 2016 à 9 h 00 – Maison du Sport à VANNES.

Fait à ....., le .....201..

Le candidat

Le président de l'association (si différent du candidat)

**FORMATION EN MODULE INDIVIDUEL**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom : .....

Prénom : ..... date de naissance : .....

Adresse postale : .....

.....

Adresse électronique : .....

Téléphone fixe : ..... portable : .....

Association : .....

Discipline : .....

Statut : bénévole  salarié

Fonction : .....

Je m'inscris à la journée de formation:

Module 1 : l'association loi 1901 – jeudi 29 septembre 2016

Module 2 : La comptabilité de l'association - jeudis 13 octobre et 3 novembre 2016

Module 3 : Le projet associatif – jeudi 17 novembre 2016

Module 4 : L'emploi dans les associations sportives – jeudi 1er décembre 2016

Module 5 : Diversifier ses sources de financement : le mécénat de l'association  
jeudi 15 décembre 2016

Fait à ....., le .....201..

Le candidat

Le président de l'association (si différent du candidat)



# LES RENCONTRES PETITS DEJEUNER

## LA COMPTABILITE DE L'ASSOCIATION

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016

Maison des Associations – Rue Guillaume le Bartz - VANNES

### **BULLETIN DE PARTICIPATION** – *à retourner avant le 17 septembre 2016*

Association : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Coordonnées (courriel à inscrire très lisiblement, et téléphone):

.....  
.....

Participera à la rencontre thématique du Samedi 24 septembre 2016 de 9 h 30 à 12 h 00

OUI

NON

Questions particulières que vous souhaiteriez voir traitée en lien avec le thème « la comptabilité de l'association » : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



# LES RENCONTRES PETITS DEJEUNER

## LES ASSURANCES ET LA RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS

SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016

Maison des Associations – Rue Guillaume le Bartz - VANNES

**BULLETIN DE PARTICIPATION** - à retourner avant le 28 octobre 2016

Association : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Coordonnées (courriel à inscrire très lisiblement, et téléphone):

.....  
.....

Participera à la rencontre thématique du Samedi 5 novembre 2016 de 9 h 30 à 12 h 00

OUI

NON

Questions particulières que vous souhaiteriez voir traitée en lien avec le thème

« responsabilités des dirigeants et assurances » : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



## **LES SOIREEES « VIE ASSOCIATIVE »**

Le Comité Départemental olympique et Sportif du Morbihan organise chaque année des soirées d'information ouvertes à tous les dirigeants bénévoles et salariés d'associations sportives dans différentes communes morbihannaises. Les dirigeants du viennent à la rencontre des responsables associatifs pour évoquer sous forme de soirée-débat les aspects divers de la vie associative.

### Les objectifs sont

- Connaître les principes fondamentaux de loi 1901
- Optimiser l'organisation interne de l'association
- Evaluer la responsabilité du dirigeant

Nous y abordons tous les sujets de la vie quotidienne d'une association, par exemple :

- Existe-t-il des statuts types ? Comment modifier ses statuts ?
- Dans une assemblée générale le vote à bulletin de secret est-il obligatoire ?
- Quelles sont les missions et les responsabilités du président, du secrétaire etc..... ?
- Qu'est-ce que la responsabilité civile ou pénale ?
- Les assurances sont-elles obligatoires ?

A l'automne 2016 nous vous invitons à nous rejoindre lors d'une des dates suivantes :

**Lundi 3 octobre 2016 à 20 h 00 – Salle Associative – LE FAOUE**

**Lundi 7 novembre 2016 à 20 h 00 – Centre culturel du Vieux Couvent - MUZILLAC**

**Lundi 5 décembre 2016 à 20 h 00 – Salle Chevassu – Rue Gérard Philippe – HENNEBONT**



**CDOS**

**MORBIHAN**

**Pour toutes informations complémentaires contactez**

**le C.D.O.S. du Morbihan au**

**02.97.63.48.15**

**[c.d.o.s.56.@wanadoo.fr](mailto:c.d.o.s.56.@wanadoo.fr)**

**[www.morbihan.franceolympique.com](http://www.morbihan.franceolympique.com)**